

Code de l'entraîneur

Le respect des athlètes, c'est :

- ◆ Considérer chaque athlète avec **respect et équité** dans le contexte des activités sportives, sans égard au sexe, à la race, au pays d'origine, au potentiel physique, au statut socio-économique, ou à toute autre condition.
- ◆ Agir dans le meilleur intérêt des athlètes du point de vue de leur **épanouissement total**.
- ◆ Tenir compte que le **développement de la personne** prime sur le développement du sport.
- ◆ Privilégier la **réussite scolaire** des athlètes dans votre poursuite d'objectifs sportifs.
- ◆ Prendre des décisions raisonnées face à la **participation** d'un athlète lorsqu'il est blessé ou dans toute autre situation où sa participation pourrait nuire à son développement.
- ◆ Être conscient de la **pression** qui pèse constamment sur les athlètes (sport, école, famille...)

La responsabilité, c'est :

- ◆ Contribuer à l'**avancement de la profession** par l'échange de ses connaissances et de son expérience avec ses collègues et les étudiants.
- ◆ Faire preuve de courtoisie, de franchise et de respect envers ses **collègues**.
- ◆ S'assurer que l'**équipement** et les installations sportives respectent le niveau de développement des athlètes et les **principes de sécurité**.
- ◆ Informer les athlètes des **dangers inhérents** à la pratique de votre sport.
- ◆ Informer les athlètes des dangers inhérents à la consommation de **boissons alcooliques ou de drogues**.

L'intégrité, c'est :

- ◆ Faire preuve d'**honnêteté** envers les athlètes, le sport, les autres membres de votre profession et la population.
- ◆ Honorer vos **engagements** écrits et verbaux face aux athlètes et à l'établissement.
- ◆ Refuser de gagner par des moyens illégaux ou par tricherie.
- ◆ Éviter toute fausse représentation quant à votre niveau de **compétence**.
- ◆ Encourager vos athlètes à développer et maintenir l'**honnêteté** dans leurs relations avec les autres.

L'esprit sportif, c'est :

- ◆ Connaître et respecter les règles écrites et non-écrites de votre sport.
- ◆ Respecter toutes les décisions des arbitres sans jamais mettre en doute leur intégrité.
- ◆ Considérer la victoire et la défaite comme une conséquence du plaisir de jouer.
- ◆ Respecter les athlètes, entraîneurs et partisans des autres équipes et exiger un comportement.
- ◆ Reconnaître dignement la performance de l'adversaire dans la défaite.
- ◆ Accepter la **victoire** avec modestie sans ridiculiser l'adversaire.

La conduite personnelle, c'est :

- ◆ Utiliser un **langage** précis sans injure, ni expression vulgaire.
- ◆ Prendre conscience du **pouvoir** que détient l'entraîneur afin de respecter en totalité l'intégrité.
- ◆ Véhiculer l'importance d'une **bonne condition physique**, en encourageant les athlètes à être en bonne condition physique.
- ◆ Projeter une image qui reflète les **valeurs positives** de votre sport et de l'entraîneur.

Avec la participation :

